

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : M384 Société : RAM 166010

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBOU MAHACINE

Date de naissance : 26/10/77

Adresse : al. 20 Avenue fatima binti Idris - Casablanca

Agathe 6389 55088 Tél. : 06389 55088 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr khadija ZIRARI
29, Rue Taha Hocine
CASABLANCA
Tél: 022 49.16.80/81

Date de consultation : 15/06/2023

Nom et prénom du malade : ABBOU MAHACINE Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 JUIN 2023	CS		350,00	Dr khadija ZIRARI 29. Rue Iana Houcine CARABIANCA Tél: 022 49.16.807 B1

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/06/2023	Montant de la Facture 21 Rue Moulay Ismaïl - Casablanca Tél: 0522 22 22 12 E: 092028802

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des s

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	—
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

12.30

IJA ZIRARI

l'Appareil Digestif thérapeutique



الطبية
الضمري ز. زبیراری



LOT 17287/FC15
12/2025 PPC 59,90

Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca - Ancienne Assistante Hôpital Beaujon - Endoscopie digestive - Proctologie - Echographie - Experte assermentée auprès des tribunaux - بقة بكلية الطب بالدار البيضاء - أستاذة مساعدة سابقة بمستشفى بوجون (فرنسا) - در الداخلي وال بواسير - الكشف بالصدى الصوتي - خبيرة ملحقة لدى المحاكم

Tél. : 05 22 49 16 80 / 06 61 98 94 41 - Email : dr.khadijazirari@gmail.com

Casablanca le

15 JUIN 2023

الدار البيضاء في

7me ABBOU MACHINE

$$\begin{array}{r} 59.90 \\ \times 2 \\ \hline 1 \end{array}$$

Purgalax ab 2
ICP x 2 !

Ms 2
Pharmacie FOUCAULD
Sue Mousa Bnou Noussairi
Casablanca
26 42 12

Elodie FOUCAUD
Rue Mousse 3hou Noussair
authier - Casablanca
Tél : 05 22 26 42 12

123°

1 Contaflex
-icpt 2'.

$$\phi = 132.10$$

Dr. Khadija ZIRARI

Appareil Digestif : Nutrition

29, rue Taha Hocine - Casablanca
Tél : 05 22 49 16 80 0553 88 04 11

INPE: 091141846

INPE: 091141846
dr.khadijazirari@gmail.com

²⁹ زنقة طه حسين، زاوية موسى، ابن نصر، كوت، 20060 الدار البيضاء

29, Rue Taha Houcine, Angle Moussa Ibnou Noussair, Gauthier, 1^{er} étage. - 20060 Casablanca